

L'idée que les arts et la culture ouvrent des portes internationales n'est pas tout à fait nouvelle. Depuis que le gouvernement du Canada a effectué un grand examen de sa politique étrangère en 1995, la promotion des valeurs et de la culture canadiennes est un des principaux « piliers » de sa politique, car selon les conclusions de l'examen de la politique, un pays qui ne rayonne pas à l'étranger est condamné à l'anonymat sur la scène internationale.

M. Barlow fait remarquer que la diversité et le talent des artistes canadiens aident à représenter le Canada comme pays créatif, innovateur, multiculturel et tolérant. Les artistes peuvent aussi faire valoir les avantages d'une société ouverte. C'est ce que Barlow appelle la « diplomatie culturelle ». La gouverneure générale du Canada en a fait une priorité et a dirigé, en Europe et sur les autres continents, des délégations composées d'artistes distingués ainsi que de dirigeants autochtones et de gens d'affaires canadiens (voir page 27).

Un appui tous azimuts

Le MAECI partage la responsabilité de la promotion de la culture avec le Conseil des Arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien. Toutefois, grâce à son réseau d'ambassades, de hauts-commissariats et de consulats, il est le mieux placé pour appuyer les artistes canadiens sur place à l'étranger.

Les fers de lance du programme sont les agents chargés des affaires publiques et de la culture dans les missions à l'étranger. Ils sont continuellement à la recherche d'occasions de promouvoir le Canada et ses artistes. Au moment où avait lieu la première d'*Amelia* à Prague, par exemple, le Canada était à l'honneur au Festival Cervantino de Guanajuato, au Mexique, une des manifestations culturelles les plus prestigieuses d'Amérique latine (voir *Canada — Regard sur le monde*, numéro 17, pages 16 et 17). Des groupes d'artistes du spectacle de toutes les régions du pays y ont montré le dynamisme et l'envergure de la culture canadienne à des publics enthousiastes; le présent numéro porte sur plusieurs de ces artistes. Les agents culturels collaborent également à la promotion des artistes canadiens en organisant des représentations et des activités de réseautage parallèles en marge de grands événements culturels comme le Festival du film de Cannes ou le Festival international d'Édimbourg.

Les artistes canadiens à l'étranger peuvent aussi bénéficier de divers programmes du MAECI pour l'aide aux déplacements et le développement des exportations, auxquels s'ajoutent les subventions de développement de carrière, les contributions aux conférences et festivals canadiens, et les bourses d'échanges culturels.

M. Barlow administre un programme de 6,5 millions de dollars qui accorde des subventions à des professionnels de la culture et à des organismes artistiques pour leurs déplacements à l'étranger. Sont admissibles les personnes et les groupements actifs dans les domaines suivants : arts du spectacle, arts visuels et médiatiques, littérature et édition, cinéma, vidéo et télévision. Le montant maximum de chaque subvention est fixé à 30 p. 100 du budget du projet bénéficiaire. Le MAECI n'est donc pas la principale source de fonds pour les artistes, mais ses subventions leur confèrent souvent la crédibilité qui leur permet d'obtenir des subsides ailleurs. Plusieurs artistes mentionnés dans ce numéro de *Canada — Regard sur le monde* en ont bénéficié.

« Notre but n'est pas de financer toutes les manifestations culturelles canadiennes à l'étranger, mais d'en augmenter le nombre et la qualité, précise M. Barlow. Nous cherchons à favoriser la représentation à long terme de toutes les disciplines artistiques, de toutes les provinces et tous les territoires canadiens, des deux langues officielles, des Autochtones, des jeunes et des différentes collectivités culturelles. Nous obtenons ainsi un reflet fidèle de notre pays et de ses composantes culturelles. »



La troupe de danse autochtone Damien Brazier